



# Echecs Club Villeurbanne

14 Place Grandclément - 69100 Villeurbanne

Tel : 06 35 96 27 90 www.echecsclubvilleurbanne.fr

## Inscriptions CLUB-JEUNES ECHECS

LE PLAISIR DE JOUER DE PROGRESSER      ENTRAINEMENT et COMPETITION

L'Adhésion à 150 €  
comprend :

**\* IMPORTANT – Régler votre adhésion sous forme de don  
et ne payer que 131 €      - RENSEIGNEZ-VOUS -**

- L'ACCES AU CLUB : Club ouvert du mercredi au samedi de septembre à juillet.  
(pour le plaisir de jouer de se rencontrer de s'entraîner et pour ceux qui le souhaitent la participation aux compétitions internes, tournois, championnats...etc)
- LES COURS d'ECHECS : les mercredis ou samedis (sauf vacances scolaires) - environ 30 cours/an -  
groupes : débutants 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>ème</sup> année, intermédiaire, confirmé etc...
- LA LICENCE A ou B : les Echecs reconnus fédération sportive, la licence est obligatoire  
(de plus elle est réclamée pour toutes participations aux compétitions)
- LES OBJECTIFS : des cours additionnels gratuits peuvent être proposés dans le cadre d'un  
entraînement ou d'une préparation spécifique : Exemple : Championnats du Rhône,  
de France, Interclubs, Examen d'arbitrage etc...
- UN POLO : le polo au Logo du Club, représentatif de nos équipes ou individualités



Saison 2022/2023

**CLUB Jeunes**

**FICHE D'INSCRIPTION** à remplir par le représentant légal de l'enfant

Cours du Mercredi       Cours du Samedi       Autres

NOM : \_\_\_\_\_      PRENOM : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_      Niveau : \_\_\_\_\_

Adhésion : 150 €

ADRESSE : \_\_\_\_\_

ou don : \_\_\_\_\_ €

Ville : \_\_\_\_\_      Code Postal : \_\_\_\_\_

Tel 1 : \_\_\_\_\_      Tel 2 : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Je reconnais dûment avoir pris connaissance des dispositions relatives  
au droit à l'image, autorisation et décharges.

Je l'atteste en apposant ci-contre ma signature :

\_\_\_\_\_

**Permanences d'inscriptions : Portes ouvertes      mercredis 07 et 14 sept. 15h à 19h**

**Inscription ou renouvellement en début de saison. Possible en cours d'année, calculé au prorata**